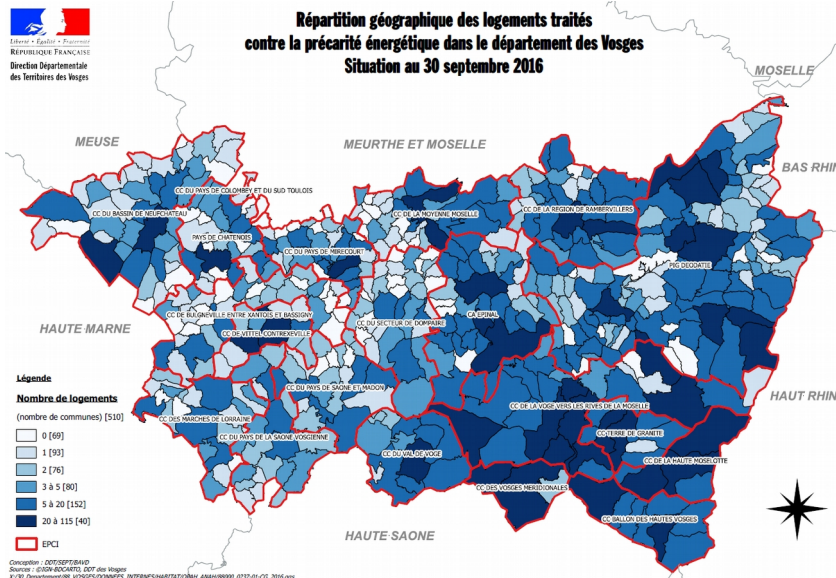


Le programme HABITER MIEUX dans les Vosges

Depuis 2011, **3 478 logements** ont fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Le gain énergétique moyen de **40 %**, contre 41 % au plan national, a généré une économie de **64 Gwh/an**, ce qui correspond à la consommation moyenne annuelle d'électricité de 13 % de la population vosgienne. L'effet levier des **9 M€** de la prime Habiter Mieux a permis de réaliser **63 M€** de travaux et ainsi de créer ou préserver plus de **129 emplois** sur ces 5 dernières années. (93000 €/an. BTP)



Au 30 septembre 2016
448 logements engagés dans les Vosges, pour un objectif de 924 en fin d'année

16 dossiers de propriétaire bailleur

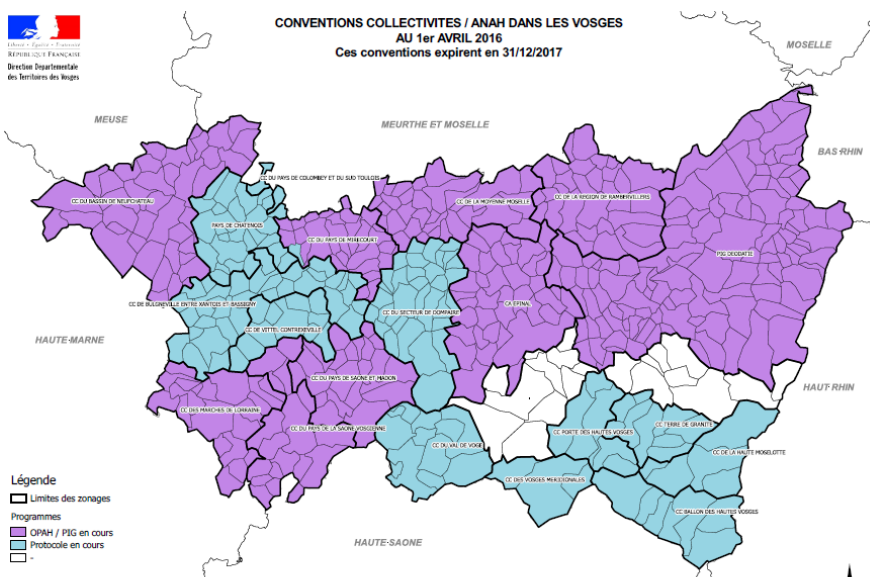
432 dossiers de propriétaire occupant, dont **77%** sont des ménages très modestes

1^{er} département au niveau national en nombre de logements aidés par rapport au nombre de logements éligibles depuis le lancement du programme

En 2016 dans les Vosges, **96% des communes** sont impliquées dans des dispositifs contractuels

61% des dossiers sont engagés dans le cadre de Programmes d'Intérêt Général (**71 % au niveau national**)

25% des dossiers sont engagés dans le cadre de protocoles territoriaux



Focus sur les logements en classe énergivore avant travaux (étiquette Fet G)
 En 2016 dans les Vosges, seuls **2%** des logements restent en classe énergivore après travaux (contre **16%** au niveau régional, **22%** au niveau national)

Classe énergétique après travaux des logements énergivores traités

100%
75%
50%
25%
0%

2011 2012 2013 2014 2015 2016

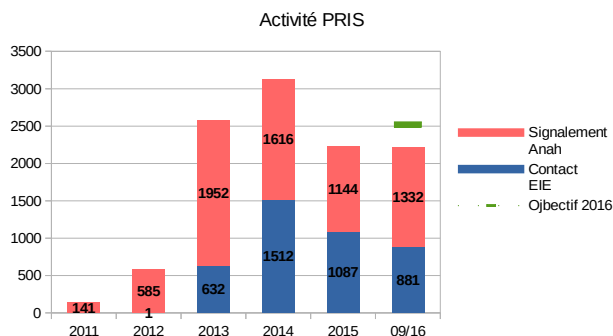
■ SOBRE
Classe A ou B ou C
 ■ MOYEN
Classe D ou E
 ■ ENERGIVORE
Classe F ou G

	Nombre de logements	Gain énergétique moyen	Montant moyen des travaux
Propriétaire Occupant			
Échelon départemental	432	42%	18 319 €
Échelon régional	2282	42%	19 982 €
Échelon national	19209	42%	19 209 €
Propriétaire Bailleur			
Échelon départemental	16	55%	31 032 €
Échelon régional	296	68%	55 629 €
Échelon national	2192	63%	54287 €

Le guichet unique et les Points de Rénovation Info Services (PRIS)



Nombre de contacts PRIS mensuels



Les PRIS ont été mis en place le 19 septembre 2013.

Les appels téléphoniques à l'accueil de l'ANAH et les contacts Espaces Info Énergie (EIE) ont doublé dans un premier temps.

En 2016, une 1^{ère} campagne nationale de communication s'est déroulée en avril, une 2^{nde} s'est tenu du 26 septembre au 9 octobre.

Les aides financières

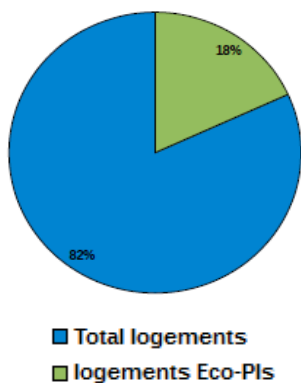
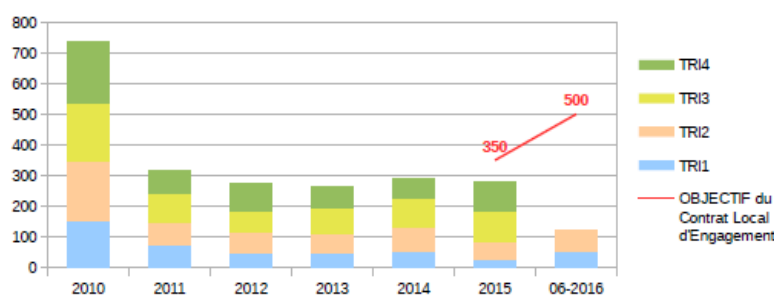
Pour l'ensemble des ménages du parc privé

Depuis 2009, plus de **3 099** logements ont bénéficié d'un éco-ptz: 64 % ont permis de financer des travaux d'isolation; 20 % un système de chauffage par énergies renouvelables.

En 2016, le montant moyen des travaux ainsi financé s'élève à **23 163 €**. A noter que 21% des propriétaires occupants ayant bénéficiés du programme Habiter Mieux ont mobilisé un éco-ptz pour finaliser leur projet.

30 juin 2016

Mobilisation de l'Eco-PTZ dans les Vosges (pour travaux d'économie énergie)



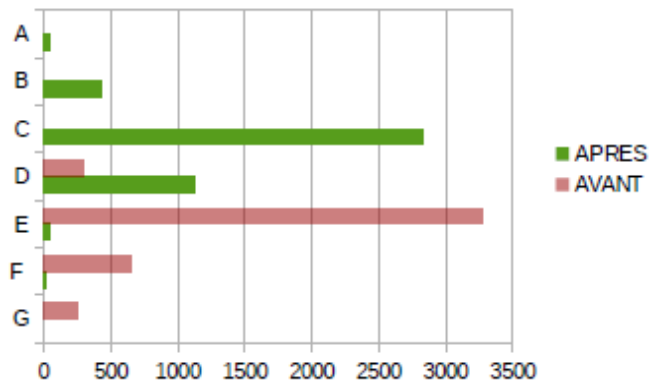
Le parc locatif social

4 474 logements vosgiens ont fait l'objet de rénovation énergétique depuis 2009, soit 18% du parc.

Les logements ayant bénéficié d'un Eco-PLS 2ème génération atteignent pour **25%** d'entre eux le niveau le **BBC rénovation**. (contre 4% pour les Eco-PLS 1ere génération)

30 septembre 2016

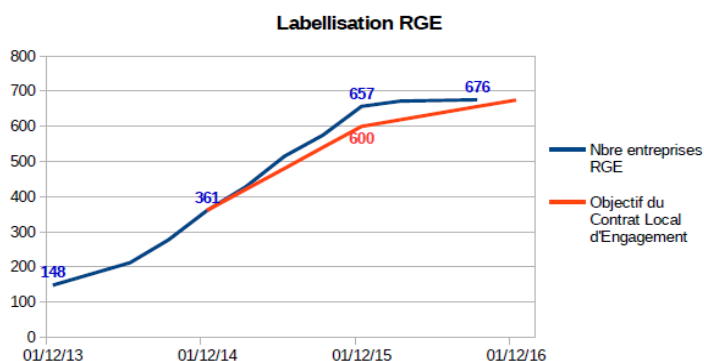
Etiquette énergétique des logements Eco-PLS



Depuis 2009, les aides publiques (programme Habiter Mieux, prime exceptionnelle ASP, Eco-ptz, Eco-Pls) ont généré **près de 194M€ de travaux, permettant de créer ou de préserver près de 261 emplois locaux**. Par ailleurs, en 2014, plus de 5 400 ménages ont bénéficié d'un CIDD moyen de 1 333 €, soit 27 % supérieur au CIDD moyen de 2013.

La mobilisation des professionnels

Nombre d'entreprises vosgiennes labellisées « reconnu garant de l'environnement »



Sur 2 670 entreprises du bâtiment, **676** entreprises RGE sont comptabilisées dans le département, soit **27%** des entreprises vosgiennes. (*14 % au niveau national*)
L'objectif est d'atteindre au moins 30% d'ici fin 2017.

Les entreprises RGE vosgiennes représentent **27%** des entreprises RGE de Lorraine.

Les qualifications concernent à 43% le domaine de l'isolation et à 16% le domaine du chauffage bois.

30 septembre 2016